

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 10 autorisant Monsieur Rossi Téodoro, de nationalité italienne à acquérir un immeuble sis à Djibouti

n° 10

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
4 janvier 1961

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro  
31 janvier 1961

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. Rossi Téodoro, de nationalité italienne, Entrepreneur à Djibouti, est autorisé à acquérir l'immeuble urbain bâti, sis à Boulaos et immatriculé au Livre Foncier du Territoire sous le numéro 107 au nom de la Standard Vacuum Oil Company.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pour le Chef de Territoire en mission :Le Secrétaire Général,chargé de l'expédition des Affaires courantes,Y. DE DARUVAR.**